



En exercice : 58
Présents : 43
Votants : 48

Séance du 19 septembre 2022

Le dix-neuf septembre deux Mille Vingt-deux à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 13 septembre 2022, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	TRIDON Fabrice, suppléant
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	DALIFARD Alexia, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	/
CONGRIER	TISON Hervé, LÉPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	Christophe LANGOUËT, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, BÉZIER Florence, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, PREVOSTO Dominique, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	/
LA ROUAUDIÈRE	/
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, PELLUAU Philippe, titulaires
SENONNES	/
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PÈNE Loïc, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	/
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), CHAUVIN Maxime (Ballots), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), MAHIER Aurélie (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), CHADELAUD Gaétan (La Roë), LEFÈVRE Laurent (Quelaines-Saint-Gault), LIVENAIIS Norbert (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes), GUINEHEUX Dominique (Saint-Quentin-les-Anges)

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brain-sur-les-Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), HAMARD Benoît (Craon), JULIOT Thierry (La Rouaudière), DERVAL Séverine (La Selle Craonnaise), GUILLET Vincent (Saint-Aignan-sur-Roë),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Jean Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Maurice RADÉ Gaétan CHADELAUD a donné pouvoir à Richard CHAMARET
Aurélie MAHIER a donné pouvoir à Bertrand de GUÉBRIANT Norbert LIVENAIIS a donné pouvoir à Patrick GAULTIER
Laurent LEFÈVRE a donné pouvoir à Christine de FARCY de PONTFARCY

Secrétaire de Séance : Élu Gérard LECOT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2022-09/118 – EAU ET ASSAINISSEMENT

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE (RPQS) – ANNÉE 2021 – ANNEXE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE
CRAON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 19 septembre 2022

OBJET 2022-09/118 – EAU ET ASSAINISSEMENT
Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la
Qualité du service d'Eau Potable (RPQS) –
Année 2021 – *Annexe*

M. Richard CHAMARET, Vice-président en charge de l'Eau et Assainissement, expose au conseil communautaire que le présent Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Eau Potable (RPQS) a été établi conformément à l'article L2224-5 ainsi qu'aux articles D2224-1 à D2224-5 (annexes V et VI) du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le RPQS et le Rapport annuel du délégataire (RAD) sont 2 documents à ne pas confondre.

En cas de délégation de service public (DSP), le RPQS constitue un rapport distinct du rapport d'activité du délégataire (RAD), qui est lui prévu en vertu de la Loi n° 95-127 du 8 février 1995 (dite « Loi Mazeaud »). Le rapport du (des) délégataires contiennent certaines données techniques et financières pour élaborer le RPQS.

Le RPQS est un document produit tous les ans pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Il est présenté au Conseil d'Exploitation de la Régie, puis proposé pour validation au Conseil Communautaire, et enfin porté à la connaissance du public par voie d'affichage.

Le RPQS d'Eau Potable de la Régie des Eaux et de l'Assainissement porte sur la production et la distribution de l'Eau Potable des habitants raccordés aux réseaux AEP du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Craon.

Au 31 décembre 2021, la Communauté de Communes du Pays de Craon comptabilisait **15 027 abonnés** à l'eau potable pour une population desservie d'environ **28 531 habitants**.

Pour mener à bien ces missions de production et de distribution de l'Eau Potable, il est rappelé que la Régie dispose de :

- **4 ouvrages de potabilisation.**
- **14 réservoirs** de stockage d'eau potable pour une capacité totale de **13 000 m³**.
- **1 483 kms de réseaux d'eau potable** (1 435 kms de réseaux de distribution et 48 kms de réseaux d'adduction).
- **Un service en Régie pour 14 Communes** (*communes de Athée, Ballots, Brains-sur-les-Marches, Cossé-le-Vivien, Craon, Cuillé, Fontaines Couverte, Gastines, Laubrières, La Rœe, Livré La Touche, Méral, Saint-Michel-de-La Rœe, Saint-Poix*).
- **1 Délégataire VEOLIA pour 21 communes** (*communes de Bouchamps-Les-Craon, Chérancé, Congrier, Cosmes, Denazé, La Boissière, La Chapelle Craonnaise, La Rouaudière, La Selle Craonnaise, Mée, Niafles, Pommerieux, Quelaines-Saint-Gault, Renazé, Saint-Aignan-sur-Rœe, Saint Erblon, Saint-Martin-du-Limet, Saint Quentin-les-Anges, Saint-Saturnin-du-Limet, Senonnes, Simplé*).
- **1 Délégataire SUEZ pour 2 communes** (*communes de Courbeveille et Astillé*).
- **1 service de support SIG.**
- **1 service « Facturation / Gestion clientèle »** (*pour la Régie*).
- **1 service « Travaux et Études Structurantes ».**
- **1 direction** composée de 2 Ingénieurs Territoriaux (*0,5 ETP*).

Le Budget 2021 de la Régie des Eaux et de l'Assainissement pour la compétence Eau Potable se décline comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Service en Régie (partie Distribution)	2 875 761,21 €	3 846 905,86 €	1 037 345,03 €	675 197,04 €
Résultats de l'exercice Régie Distribution		971 142,65 €	362 147,99 €	
RESULTATS 2020 REPORTEES		2 264 333,40 €		505 399,53 €
Résultats de clotûre Régie Distribution		3 235 476,05 €		143 251,54 €
Service en DSP	578 590,05 €	1 197 865,60 €	1 914 372,33 €	1 711 727,67 €
Résultats de l'exercice DSP		619 275,55 €	202 644,66 €	
RESULTATS 2020 REPORTEES		557 035,78 €	176 126,55 €	
Résultats de clotûre DSP		1 176 311,33 €	378 771,21 €	
Service en Régie (partie Production)	1 406 547,48 €	1 126 925,34 €	770 861,73 €	541 374,11 €
Résultats de l'exercice Régie Production	279 622,14 €		229 487,62 €	
RESULTATS 2020 REPORTEES		1 425 194,11 €		453 857,14 €
Résultats de clotûre Régie Production		1 145 571,97 €		224 369,52 €
Résultats de clotûre Total AEP		5 557 359,35 €	11 150,15 €	

1. Investissements

Les investissements réalisés par la Régie des Eaux sur ses équipements d'eau potable au cours de l'année 2021 s'élèvent à **1 484 961,45 € HT** (1 061 645,29 € HT après subvention).

Il a ainsi été renouvelé **11,925 kms** de réseau d'eau potable sur l'exercice 2021 (16,29 kms en 2020). Cela représente **0,83 %** du linéaire total de réseau de distribution d'eau potable.

Le taux de renouvellement de **1,67 %** validé par le conseil communautaire (renouvellement sur 60 ans représentant 22,65 km/an, et un PPI estimé à 2 691 000 € HT réparti pour 1 471 000 € HT/an sur le secteur en Régie et 1 220 000 € HT sur les secteurs en DSP).

a. Réseaux

OPERATION	BUDGET	Montants des travaux (en HT)	Montants des subventions (en HT)	Reste à charge (en HT)	linéaire renouvelé (en ml)
QUELAINES SAINT GAULT - Route de Laval	DSP AEP	175 494,24 €	65 100,00 €	110 394,24 €	630
LA BOISSIERE - Le Bourg	DSP AEP	83 796,58 €	29 797,26 €	53 999,32 €	460
SIMPLE - Rues des Lutins / de la Source / de Peuton et Bonne Rencontre	DSP AEP	323 979,97 €	115 572,00 €	208 407,97 €	1955
CONGRIER - La Basse Rivière	DSP AEP	120 513,19 €	44 087,23 €	76 425,96 €	1031
SAINT AIGNAN SUR ROE - La Grande Chevré	DSP AEP	115 210,51 €	62 078,58 €	53 131,93 €	2000
POMMERIEUX - La Bohonnière	DSP AEP	117 620,96 €	43 764,95 €	73 856,01 €	1300
COSSE LE VIVIEN - Rue Louis et Auguste LUMIERE	REGIE AEP	236 913,65 €	69 107,13 €	167 806,52 €	1231
COSSE LE VIVIEN - L'Aubinière	REGIE AEP	127 195,00 €	46 680,72 €	80 514,28 €	1950
CRAON - Rue des Déportés	REGIE AEP	41 772,44 €	14 564,83 €	27 207,61 €	120
CRAON - Rue de la Tour du Guet	REGIE AEP	117 724,75 €	46 717,05 €	71 007,70 €	708
CRAON - Rue du Poirier	REGIE AEP	114 984,82 €	35 777,17 €	79 207,65 €	540
Total (en HT)	DSP AEP	583 270,79 €	210 469,26 €	372 801,53 €	7376
	RÉGIE AEP	638 590,66 €	212 846,90 €	425 743,76 €	4549
	AEP	1 221 861,45 €	423 316,16 €	798 545,29 €	11 925

b. Unité de potabilisation, de stockage et d'exploitation

Matériel	BUDGET	Montants des travaux (en € HT)
2 Destructeurs d'Ozone	PROD AEP	45 000,00 €
Installation d'un filtre sur silo à chaud	PROD AEP	7 000,00 €
Poste de rechloration sur CE Forêt Neuve	PROD AEP	31 000,00 €
Groupe de pompe de reprise de secours 400 m3/h	PROD AEP	31 000,00 €
Analyseurs en continu	PROD AEP	12 500,00 €
Motorisation - Cellules transformateur électrique	PROD AEP	14 000,00 €
Tubes de rechange pour ozoneur	PROD AEP	10 500,00 €
Motorisation vannes d'Exhaure	PROD AEP	29 000,00 €
Uniformisation serrures des sites	PROD AEP	7 000,00 €
Sous-total Budget PROD AEP		187 000,00 €
Renouvellement de 2 véhicules	REGIE AEP	23 000,00 €
Acquisition d'un télescopique + équipements	REGIE AEP	53 000,00 €
Sous-total Budget REGIE AEP		76 000,00 €
TOTAL REGIE		263 000,00 €

2. Fonctionnement des réseaux

Au cours de l'année 2021 :

- Il a été mis en distribution **3 254 702 m³** d'eau potable (*3 266 221 m³ en 2020*)
- Il a été facturé **3 064 676 m³** d'eau potable (*3 014 724 m³ en 2020*)
- Il a été estimé à **24 526 m³** d'eau consommés et non facturés
- La densité de population desservie par le réseau d'eau potable est de **9,83 abonnés/km de réseau** (*10,16 abonnés/km en 2020*)
- Le rendement de réseaux d'eau potable pour l'année 2021 est de **94,69 %** (*83,21 % en 2020*). Cette valeur est relevée par le rendement du secteur Régie. En effet, chaque année le rendement de ce secteur est plus élevé du fait qu'il dispose de 2 gros consommateurs que sont LACTALIS à Craon et DIANA NATURAL à Cossé-Le-Vivien. De plus, en 2020 du fait de la COVID 19, une double estimation s'est imposée pour ce secteur. Or, les estimations ont été plus faibles que les consommations réelles de cette même année. Aussi en 2021, un rattrapage d'un volume non négligeable s'est opéré. A ce phénomène est venu s'ajouter, sur ce secteur, une relève plus précise grâce à la mise en place d'une double relève. Toutefois, comme les années précédentes, la valeur de rendement pour l'année 2021 est supérieure au rendement seuil selon le décret 2012-97 ce qui caractérise un réseau de qualité pour ce critère. Il respecte l'objectif de 70,99 % défini en fonction du type du réseau et de son Indice des loyers commerciaux (ILC) = **4,97 m³/km/j**
- L'indice linéaire de pertes en réseau s'améliore et passe à **0,33 m³/km/j** (*0,59 m³ en 2020*)
- Afin de réduire les pertes d'eau, les services recherches et /ou réparent les défauts présents sur les réseaux d'eau potable. Ainsi, il a été procédé à **85 interventions** pour fuites sur les réseaux d'eau potable (*105 en 2020*) soit **0,059 fuite / km** de réseau (*0,07 en 2020*)

L'ensemble des données relatives au service d'eau potable de la Régie des Eaux et de l'Assainissement sont inscrites dans le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'Eau Potable et les RAD de VEOLIA au titre de l'année 2021.

L'ensemble des indicateurs sont détaillés dans le tableau suivant :

		Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	27 000	27 000	27 000	28 531
D102.0	PrixTTCdu service aum3 pour120m3 [€/m ³]	2,62 € TTC	2,63 € TTC	2,59 € TTC	2,71 € TTC
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (en %)	100%	100%	100%	100 %

P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne <u>les paramètres physico-chimiques</u> (en %)	94,06 %	94,45 %	91,74 %	87,15 %
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	93/120	94/120	94/120	97/120
P104.3	Rendement du réseau de distribution (en %)	89,37 %	88,37 %	88,14 %	94,69 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	0,65 m ³ /km/jour	0,70 m ³ /km/jour	0,63 m ³ /km/jour	0,36 m ³ /km/jour
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	0,56 m ³ /km/jour	0,64 m ³ /km/jour	0,59 m ³ /km/jour	0,33 m ³ /km/jour
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (en %)	0,12 %	0,19 %	0,42 %	0,59 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (sur 100)	85 / 100	85 / 100	85 / 100	86,67 / 100
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0011 €/m ³	0,0013 €/m ³	0,0057 €/m ³	0,0022 €/m ³
P151.1	Taux d'occurrences des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	3,51 /1000 abonnés	4,2 /1000 abonnés	2,3 /1000 abonnés	2,23 /1000 abonnés
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service [jours ouvrables]	1 jour	1 jour	1 jour	1 jour
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%	100 %	100 %
p153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	Moins de 2 ans	Moins de 2 ans	Moins de 2 ans	Moins de 2 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,98 %	3,71 %	3,62 %	1,67 %
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,362 /1000 abonnés	0,28 /1000 abonnés	0,48 /1000 abonnés	0,47 /1000 abonnés

Considérant la proposition du Conseil d'exploitation en date du 30 août 2022,

Après avis favorable du Bureau en date du 12 septembre 2022,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

⇒ **APPROUVE** le rapport annuel 2021 sus visé et annexé.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Craon, le 23 septembre 2022

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUËT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20220919-DELIB202209118-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/10/2022

Affichage : 04/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

